

PROCÈS-VERBAL DE LA 35^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS DU LAC À BEAUCE

Assemblée dûment convoquée et tenue le samedi 3 août 2019 à 10h00 à l'Église de Carignan

Les membres du Conseil d'administration présents sont :

Monsieur Yves Gaudreault, Président
Monsieur Frédéric Lavergne, Vice-président
Monsieur Richard De Bellefeuille, Directeur
Monsieur Gilbert Lévesque, Directeur
Monsieur Sébastien Moisan, Directeur
Madame Marjolaine Champagne, Trésorière, arrivée tardive.
Madame Doris Bérubé, Secrétaire

Invité à l'assemblée monsieur Pierre-David Tremblay, Maire Ville de La Tuque.

Vingt-sept personnes (27) assistent à la rencontre, le quorum étant constaté, le président ouvre l'assemblée.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Anne Robert, appuyé par monsieur Robert Déziel et résolu, d'adopter tel que demandé l'ordre du jour. Deux sujets ont été ajoutés dans Varia soit : le Parc de Carignan et une demande afin de prendre la parole par madame Clémence Drachsmith.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle 2018
3. Mot du président
4. Coupes forestières
5. Qualité de l'eau
6. Suivi du dossier des avions
7. Défibrillateur localisation
8. Entretien de la route (sommes allouées)
9. Nouveaux arrivants (guide, cotisations etc...)
10. Rapport du trésorier
11. Varia
12. Élections aux postes d'administrateurs
13. Tirage des prix de présences

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE du 4 août 2018

Madame Sylvie Lepage nous informe qu'il y a une coquille dans le numéro de téléphone d'Info-Service de Ville La Tuque. On lit 819-656-5091 mais on doit lire : **819-676-5091**. La correction sera apportée au procès-verbal.

Suite à cette correction, IL EST PROPOSÉ par madame Manon Villeneuve, appuyé par madame Anne Martel et résolu que le procès-verbal de l'assemblée du 4 août 2018 soit adopté tel que rédigé.

3. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Gaudreault souhaite la bienvenue. Il nous informe que les balises ont été modifiées et réinstallées. Les blocs de bois ont été remplacés par des blocs de ciment.

Monsieur Gaudreault donne la parole aux personnes de l'assemblée afin que ceux-ci posent des questions à monsieur Pierre-David Tremblay, Maire de Ville La Tuque.

Question de monsieur Gilbert Lévesque :

Déneigement de l'hiver dernier a été plus que médiocre. Pourquoi?

Réponse :

Monsieur Tremblay nous informe que le déneigement s'est beaucoup amélioré. Si problème, il faut téléphoner à **Info-Service de Ville La Tuque**. Même contracteur que l'an dernier.

Quel est l'élément déclencheur pour informer le contracteur de venir déneiger?

Les patrouilleurs de Ville La Tuque et on doit atteindre 5 cm d'accumulation pour donner le feu vert au contracteur.

Monsieur Roy demande que Ville La Tuque avise le contracteur de l'insatisfaction des propriétaires.

Question de monsieur Robert Déziel :

Dans la côte du Chemin de l'Église, monsieur Déziel s'interroge à savoir si Ville de La Tuque entend corriger la courbe qui a été faite il y a quelques années et qui faute de fonds a été quelque peu bâclée. Cette courbe a été très dangereuse cet hiver par le non-déneigement et des ornières y ont été présentes un bon moment.

Réponse :

Faire une demande (APR) à Ville La Tuque à ce sujet.

Question de madame Doris Bérubé :

Qu'advient-il du Parc de Carignan?

Réponse :

Faut être clair, le parc n'est pas fermé mais démantelé. L'école et une partie du terrain ont été vendues.

Une équipe opérationnelle a été mise en place pour une projection 2019/2020. A ville de La Tuque, on dénombre trente (30) parcs. Il faut rationaliser.

Il en coûte 25 000\$ pour un seul module et celui-ci est caduque après deux ans et ainsi de suite pour les autres installations. On veut bonifier les plus gros parcs, ceux près des garderies.

Réunion prévue le 4 septembre 2019 à l'Église de Carignan.

Question de monsieur Michel Savignac :

Qu'advient-il des résidus après le débroussaillage? (62 Contour du Lac)

Les résidus devraient être ramassés.

Deux autres dossiers traités par Ville de La Tuque (intervention de monsieur le Maire) :

Nouvelle intersection Église de Carignan et chemin de l'Église :

Demande faite au ministère par la Ville afin de faire terminer le lettrage et l'ajout d'une lumière jaune. Ajout de lignes doubles et pointillées. Vitesse demandée à 70 Km/h par les résidents suite à une pétition (67/68). Les travaux s'achèvent et ils ont été longs et difficiles.

La courbe du Km 107 :

Encore un dossier de Ville de La Tuque. Pont aura un axe et la courbe corrigée (2020). Les travaux devraient être terminés en novembre pour le pont.

Une autre question a été posée concernant les rondes des policiers de la SQ concernant la vitesse sur les deux chemins :

Le service de police SQ ne fonctionne pas comme les services municipaux. Une cible opérationnelle doit être demandée par l'Association avec copie conforme à Ville de La Tuque au Comité de circulation.

4. COUPES FORESTIÈRES :

Monsieur Denis Adams nous fait un court portrait du dossier. Ce dossier a débuté en 2007 et se continue. Dernier rapport date du 29 juillet 2019. Prochaine étape, tête versante du bassin. Automne, chemin pour se rendre au bassin. S'il y a des personnes intéressées à avoir plus de détails, venir rencontrer monsieur Adams après la réunion.

Point intéressant, pas de sortie vers le lac Cuisy, donc pas de circulation forestière sur le Chemin de l'Église.

Surveillance du chantier : Rien depuis le printemps, respect de la planification et qualification des chemins.

Cours d'eau : Qualité des travaux selon les normes gouvernementales.
Responsables des coupes : Rémabec et Forelie

Toutes les semaines, monsieur Adams reçoit le tableau de suivi. Présentement, ils sortent du bois. 2019/2020 vers le Galarneau côté de la voie ferrée.

Question par rapport aux coupes au Lac Cuisy : *est-ce que c'est ça le respect tel que stipulé précédemment?*

Coupe privée, va être replanté.

Monsieur Adams invite les gens à aller sur le terrain.

Question concernant l'implication de Ville de La Tuque dans le dossier. On fait référence à l'aspect visuel?

Tout a été fait dans les règles de l'art. Longue intervention de monsieur Tremblay et de la représentante de Ville de La Tuque, madame Sylvie Lepage, également résidente, qui résume tout ce qui a été fait et que nous connaissons déjà. Le dossier d'harmonisation a été approuvé par tous les intervenants en cause.

5. QUALITÉ DE L'EAU :

Présentation du dossier par monsieur De Bellefeuille. Association fait un suivi serré concernant ce dossier.

Question concernant les résidus d'herbe que l'on remarque maintenant le long des berges, surtout par les nageurs. Est-ce le résultat des bateaux à fort sillon (vague, phosphore)?

Des caps de roches sont également apparus à des endroits où il n'y en avait pas.

Demande est faite aux résidents de documenter le dossier (photos etc.).

Question afin de savoir ce qui est fait auprès des nouveaux arrivants pour les sensibiliser à certaines de leurs responsabilités pour la qualité de l'eau.

Madame Camille Spain va rencontrer les nouveaux arrivants.

Comment peut-on sensibiliser?

6. SUIVI DES AVIONS :

Pour faire suite à la pétition mise en place par la Coalition contre les vols d'hydravions touristiques secteur Lac a Beauce, (dont faisait partie monsieur Luc Duchesneau), le dossier a été repris par APR et représenté par messieurs Frédérick Lavergne et Sébastien Moisan. Deux rencontres (21 février et 10 juillet 2019) ont été tenues conjointement avec Ville La Tuque, les deux représentants de l'APR et le propriétaire d'Aviation La Tuque. Lors de la rencontre du 21 février, monsieur Thibodeau a présenté le fonctionnement de son entreprise et celle du 10 juillet en a été une pour faire le suivi du dossier.

Des mesures d'atténuations ont été mises en place et un document a été distribué pour affichage dans différents endroits de Ville La Tuque (Affiche sur le site de l'APR).

Concernant l'historique des vols, augmentation mais rien de majeur. Il est certain que les mois de septembre et octobre sont les plus achalandés.

Questions concernant :

Les vols pendant l'heure des repas?

Aviation La Tuque essaie de ne pas en faire et un effort est mis à cet effet. Toujours en fonction des autobus.

Avion Beaver?

Aviation La Tuque a présumé que le pilote connaissait les consignes.

Même consigne doit s'appliquer pour tout les avions même privés.

Question : Quel axe est privilégié? Si pas de vent : axe Nord.

7. DÉFIBRILLATEUR :

Localisation est au même endroit et accessible en tout temps.

8. ENTRETIEN DE LA ROUTE (bilan par monsieur Lavergne)

Depuis trois ans, 40 000\$ par année. Cette année, la somme de 35 000\$ a été allouée pour le pavage du chemin de l'Église (km 3 à km 3,5), le rechargement des accotements sur le chemin de L'Église et remplissage d'asphalte certains endroits sur chemin Contour.

A venir :

Fossé

Ponceau

Constat que c'est mieux que c'était. Quant à la question concernant un prorata de retour de taxes perçues applicables aux chemins, il faut faire une demande (APR) à cet effet.

Questions posées au Conseil de quartier:

Le rond-point au bout du chemin Contour, pour remettre l'asphalte

Remettre la pancarte pour les déchets

Courbe (étroite) entre les numéros 440 et 450

9. NOUVEAUX ARRIVANTS

Madame Camille a reçu la liste des nouveaux arrivants récemment et compte les rencontrer d'ici la fin de l'été.

10. RAPPORT DU TRÉSORIER – Bilan financier au 31 décembre 2018

Le rapport est joint.

Les membres du CA sont ouverts à toutes les suggestions.

11. VARIA

Parc de Carignan : dossier traité au point 3

Madame Drachsmith : Suite à une ballade sur le lac, un constat a été fait que c'est apeurant de se promener sur le lac, pas beaucoup de sécurité, peu de civisme et c'est en régression. Tous s'entendent sur ce fait et il faudrait voir ce qui se fait ailleurs. Dossier à suivre.

12. ÉLECTIONS AUX POSTES D'ADMINISTRATEURS

Monsieur Robert Déziel est nommé président d'élection. Monsieur Adams propose de reconduire le comité en place et de remplacer en cours d'année le siège du président laissé vacant par monsieur Yves Gaudreault , qui continuera de siéger sur le comité à titre de Directeur, secondé par madame Sylvie Lepage.

13. TIRAGE DE PRIX DE PRÉSENCES

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposée par madame Manon Villeneuve et secondée par madame Camille Spain.

Adoptée à l'unanimité.

Yves Gaudreault, président de l'assemblée
Doris Bérubé, secrétaire de l'assemblée

c.c. Monsieur Pierre-David Tremblay, maire de Ville La Tuque